

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le jeudi 16 janvier 2025, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry
Siège #2 - Gino Tanguay
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard
Siège #6 - Étienne Ménard

Assistent à distance tel que permis par la Loi, ces derniers se trouvant dans la province de Québec :

Siège #3 - Martine Rouillard
Siège #5 - Samuel Larochelle

La séance est présidée par son honneur le maire M. Daniel Thibault, et Mme Stéphanie Lamontagne, directrice générale et greffière-trésorière, assure le secrétariat.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h00 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

16-01-25

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du *Code municipal*. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2025 de la municipalité. Étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget, les membres du conseil procèderont en conséquence.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025
- 4 - ADOPTION DE PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 - 2^e SCÉNARIO
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

17-01-25

3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

ATTENDU QUE le maire, monsieur Daniel Thibault, a exercé son droit de veto sur la résolution numéro 30-12-24, laquelle portait sur l'adoption du budget 2025;

ATTENDU QUE tel que prévu par la loi, le budget doit être adopté lors d'une séance portant exclusivement sur ce sujet et sur le programme triennal d'immobilisation le cas échéant;

ATTENDU QUE l'avis prévu par la loi a été dûment donné et publié pour la tenue de la présente assemblée.

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers,

QUE les prévisions budgétaires 2025 soient REFUSÉES telles que décrites ci-dessous :

REVENUS	BUDGET 2024	BUDGET 2025
TAXES FONCIÈRES (générales et règlement emprunt puits)	902 053 \$	1 073 241 \$
POLICE	76 700 \$	79 860 \$
AQUEDUC	132 528 \$	82 327 \$
ÉGOUTS	95 917 \$	55 335 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	99 035 \$	101 684 \$
BOUES DE FOSSE SEPTIQUE (tx pour traitement)	39 000 \$	38 675 \$
COMPENSATION ÉCOLE PRIMAIRE	18 000 \$	18 000 \$
COMPENSATION TERRES PUBLIQUE	48 428 \$	45 148 \$
PÉRÉQUATION	115 394 \$	153 454 \$
FONDS STIMULATION INFRASTRUCTURE	0 \$	5 000 \$
PROMOTION & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	0 \$	0 \$
REMBOURSEMENT TVQ	45 690 \$	80 691 \$
SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER	17 255 \$	14 155 \$
TRANSPORT AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER	213 600 \$	205 100 \$
DROITS DE MUTATION	20 000 \$	23 000 \$
DROITS – CARRIÈRE & SABLIÈRE	4 000 \$	9 000 \$
LOCATION & LOYERS SALLE, DESJARDIN, CHALET	13 000 \$	13 200 \$
LICENCES & PERMIS	3 000 \$	3 200 \$
INTÉRÊTS ARRÉRAGES TAXES	5 500 \$	5 000 \$
INTÉRÊTS SUR PLACEMENTS	6 000 \$	10 000 \$
SUBVENTION INTÉRÊTS GARAGE	0	35 950 \$
REDEVANCES PROJET ÉOLIENNES	130 000 \$	137 000 \$
ÉOLIENNES-DONS AUX ORGANISMES	5 000 \$	5 000 \$
EMBELLISSEMENT	0 \$	500 \$
AUTRES RECETTES DIVERSES	66 271 \$	21 394 \$
SURPLUS ACCUMULÉ	- \$	32 000 \$
TOTAL DES REVENUS	2 053 971 \$	2 247 924 \$

DÉPENSES	BUDGET 2024	BUDGET 2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	370 944 \$	449 561 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	152 501 \$	171 515 \$
TRANSPORT ROUTIER	795 757 \$	890 270 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	380 297 \$	359 111 \$
LOGEMENT SOCIAL - OMH	1 703 \$	15 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT	84 101 \$	101 358 \$
LOISIRS & CULTURE	103 631 \$	129 529 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	105 403 \$	84 065 \$
IMMOBILISATIONS	59 634 \$	67 515 \$
FONDS RÉSERVÉS 150 ^e	- \$	- \$
FONDS RÉSERVÉS ÉOLIENS	- \$	\$
TOTAL DES DÉPENSES	2 053 971 \$	2 247 924 \$

18-01-25

4 - ADOPTION DE PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 - 2e SCÉNARIO

ATTENDU QUE suite à la résolution adoptée juste avant les présentes concernant le refus du budget 2025 proposé;

ATTENDU QUE le conseil a étudié d'autres versions de budget qu'il considère plus favorables pour les citoyens et a retenu celui déposé aux présentes;

ATTENDU QUE l'avis prévu par la loi a été dûment donné et publié pour la tenue de la présente assemblée.

Il est proposé par Etienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

QUE les prévisions budgétaires 2025 soient ADOPTÉES telles que décrites ci-dessous :

REVENUS	BUDGET 2024	BUDGET 2025
TAXES FONCIÈRES (Générales et règlement d'emprunt puits)	879 468 \$	1 001 411 \$
POLICE	76 700 \$	79 860 \$
AQUEDUC	132 528 \$	82 327 \$
ÉGOUTS	95 917 \$	55 335 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	99 035 \$	101 684 \$
BOUES DE FOSSE SEPTIQUE (Taxes pour traitement)	39 000 \$	38 675 \$
COMPENSATION ÉCOLE PRIMAIRE	18 000 \$	18 000 \$
COMPENSATION TERRES PUBLIQUE	48 428 \$	45 148 \$
PÉRÉQUATION	115 394 \$	153 454 \$
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS	0 \$	2 150 \$

PROMOTION & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	0 \$	0 \$
REMBOURSEMENT TVQ	45 690 \$	80 691 \$
SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER	17 255 \$	73 109 \$
TRANSPORT AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER	213 600 \$	205 100 \$
DROITS DE MUTATION	20 000 \$	23 000 \$
DROITS – CARRIÈRE & SABLIERE	4 000 \$	9 000 \$
LOCATION & LOYERS SALLE, DESJARDIN, CHALET	13 000 \$	13 200 \$
LICENCES & PERMIS	3 000 \$	3 200 \$
INTÉRÊTS ARRÉRAGES TAXES	5 500 \$	5 000 \$
INTÉRÊTS SUR PLACEMENTS	6 000 \$	10 000 \$
SUBVENTION INTÉRÊTS GARAGE	0 \$	35 950 \$
REDEVANCES PROJET ÉOLIENNES	130 000 \$	137 000 \$
ÉOLIENNES-DONS AUX ORGANISMES	5 000 \$	5 000 \$
EMBELLISSEMENT	0 \$	500 \$
AUTRES RECETTES DIVERSES	66 271 \$	37 973 \$
TOTAL DES REVENUS	2 053 971 \$	2 216 767 \$
DÉPENSES	BUDGET 2024	BUDGET 2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ÉLECTIONS	370 944 \$	422 261 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	152 501 \$	171 765 \$
TRANSPORT ROUTIER	795 757 \$	866 493 \$
HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC, ÉGOUTS, MATIÈRES RÉSIDUELLES)	380 297 \$	357 877 \$
LOGEMENT SOCIAL - OMH	1 703 \$	15 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT	84 101 \$	79 582 \$
LOISIRS & CULTURE (INCLUANT BIBLIOTHÈQUE, TERRAIN DE JEUX, SALLE D'ENTRAÎNEMENT)	103 631 \$	89 172 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	105 403 \$	84 065 \$
IMMOBILISATIONS	59 634 \$	60 709 \$
AUTRES	0 \$	69 843 \$
FONDS RÉSERVÉS ÉOLIENS	0 \$	0 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 053 971 \$	2 216 767 \$

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à l'assemblée à poser leurs questions relatives au budget 2025.

19-01-25

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers,
QUE la séance soit levée à 19h26.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

M. Daniel Thibault
Maire

Mme Stéphanie Lamontagne
Directrice générale et greffière-trésorière